

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 septembre 2024

Foyer Rural Etaules
27, rue Charles Hervé 17750 Etaules
Date 6 septembre 2024
Adresse électronique : foyerruraetaules17@orange.fr

Le 6 septembre 2024 à 20h30 les membres du Foyer Rural d'Etaules se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Mme Marie-Christine Railhère, présidente du Foyer Rural, elle était assistée de la secrétaire de séance, Mme Christine Edon, secrétaire du Foyer Rural.

177 des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux articles 8 et 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

1. Rapport moral et financier ;
2. Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;
3. Élection du bureau.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

1. Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité ;
2. Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :
Conformément à l'article 8 des statuts le Conseil d'Administration a été renouvelé, 4 membres sortants ont été renouvelés dans leur fonction Mme Nadine Dautzier, Mme Claude Lhéritaud, Mme Lucie Moinet, Mme Ginette Chevalerias et 4 membres font leur entrée Mme Anne Marie Blanchard, Mme Valérie Simon, Mme Muriel Duboille et M. Jacky Edon.
3. Les membre du bureau ont été reconduits.

La composition des membres du Conseil d'Administration est disponible au siège du Foyer Rural. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Guerreiro Marius, vérificateur des comptes, a dûment approuvé les comptes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23H.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

Etaules, le 6 septembre 2024

La Présidente de séance
Mme Railhère Marie Christine

La secrétaire de séance
Mme Edon Christine

